

## SEANCE du 20 Janvier 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois, le Vingt Janvier, à Dix Huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Mme VARACHAUD Agnès, Maire de SAINT-MATHIEU.

### **Date de convocation :**

Nombre de Conseillers en exercice : 15

**PRESENTS :** Mme VARACHAUD A – Mme KRAUSE – Mme GAREL – Mme LAINE – Mme PAILLOT – Mme LALAY.LINARD -M. VARACHAUD F – DAUCHART – DOMBRAY – VIROULET – DEMOULINS -

**ABSENTS REPRESENTES :** M. BASSET Fabien a donné procuration à M. VIROULET Albert

M. MARQUETEAU Sébastien a donné procuration à Mme VARACHAUD Agnès

Mme Tina VEGTER a donné procuration à M. VARACHAUD Francis

**ABSENTE EXCUSEE :** Mme AIGUEPERSE V.

Madame GAREL Christine est élue secrétaire de séance.

Madame la Maire invite l'assemblée à se prononcer sur l'approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2022. Après vote à main levée, Le Conseil Municipal **APPROUVE à l'unanimité des présents** le compte-rendu de la séance du 16 décembre 2022.

### **N°1/2023 - Résultats Consultation Marché Entretien E.P 2023/2026**

Mme la Maire indique à l'assemblée qu'une consultation en procédure adaptée a été lancée le 08/11/2022 afin de poursuivre le travail de rénovation et d'entretien de l'éclairage public pour la période 2023/2026.

La date limite des candidatures était fixée au 09/12/2022.

L'ouverture des plis a eu lieu le 16/01/2023 en présence des membres de la commission travaux et de M. PEYRARD (EPINGENIERIE), dans le cadre de sa mission d'assistance à la passation des contrats de travaux.

Deux entreprises avaient déposé une offre : SAS BATIFOIX (St Mathieu) et ALLEZ et Cie (Oradour/Glâne).

Au vu des propositions, et considérant que les entreprises dans leurs propositions concernant la maintenance n'avaient pas tenu compte des travaux précédemment effectués : à savoir, pendant le contrat de 10 ans, la moitié au moins des points lumineux ont été rénovés et dotés d'ampoules LED. En conséquence, ce parc nécessitera moins d'interventions.

M. PEYRARD, dans le cadre de sa mission, et comme le permettait le règlement de consultation, a entamé une procédure de négociation avec les 2 entreprises et leur a demandé de revoir, s'ils le souhaitent leurs offres.

Mme la Maire porte à la connaissance du conseil le tableau de classement des offres suite à négociation :

Candidats	ALLEZ et Cie	SAS BATIFOIX
<b>VALEUR TECHNIQUE (60 %)</b>		
Moyens humains et matériels affectés à l'opération	18	18
Méthodologique d'intervention	15	19
Caractéristiques techniques des fournitures	15	15
<b>Points obtenus</b>	<b>48.00</b>	<b>52.00</b>
<b>PRIX (40 %)</b>		
Montant de la tranche Maintenance H. T	63 336.00 €	56 230.31 €
Montant tranche rénovation H. T	64 000 €	64 000.00 €
<b>Total TRANCHE FERME</b>	<b>127 336.00 €</b>	<b>120 230.31 €</b>
<b>Points obtenus</b>	<b>37.77</b>	<b>40.00</b>
<b>TOTAL OBTENU</b>	<b>85.77</b>	<b>92.00</b>
<b>Classement</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

Mme la Maire propose au conseil de se prononcer sur le résultat de la consultation.

Le Conseil Municipal, après délibération, **APPROUVE à l'unanimité** le tableau de classement des offres reçues et **OPTE** pour la proposition de la SAS BATIFOIX, mieux disante, pour un montant tranche ferme de : **120 230 ,21 €**, marché d'entretien du parc éclairage public 2023/2026, **CHARGE à l'unanimité** Mme la Maire de signer les documents afin de conclure le marché .

#### N°2/2023 - Résultats Consultation : Création d'un terrain multisports

Mme la Maire indique qu'une consultation a été menée pour la construction du terrain multisports, prévu sur l'emplacement du parking du stade.

La consultation portait sur 2 lots :

**Lot 1** : Création des plateformes - Montant estimatif des travaux : 32 260.00 € H.T - 4 entreprises ont été sollicitées pour le lot n°1, seulement 3 ont répondu

**Lot 2** : Mise en place du terrain multisports – Montant estimatif des travaux : 44 850.00 € - 3 entreprises ont été sollicitées pour le Lot n°2, seulement 2 ont répondu.

Les offres ont été ouvertes le 16 décembre 2022 en présence de la commission des travaux, et M. PEYRARD (EP INGENIERIE) maîtrise d'œuvre.

Au vu des propositions, et des offres de prix dépassant largement les estimatifs, il a été décidé, comme le prévoyait le règlement de consultation, d'ouvrir une négociation avec les entreprises les mieux placées.

En conséquence, 2 entreprises par lot ont été invitées à revoir leurs propositions :

LOT n°1			Lot n°2		
	Montant H.T	Classement		Montant HT	Classement
SAS EUROVIA	42 000.00 €	2	SAS QUALICITE	45 788.77 €	1
COLAS France	39 991.40 €	1	SARL AUVERGNE SPORTS	47 178.40 €	2

En conséquence, le Conseil Municipal, après délibération, **RETIENT** les entreprises suivantes :

- Lot n°1 : **COLAS France** pour un montant H.T de **39 991.40 €**
- Lot n°2 : **QUALI-CITE ATLANTIQUE** pour un montant H.T de **45 788.77 €**

Soit un total prévisionnel de dépenses de : **85 780.17 € H.T.** auquel il y a lieu d'ajouter le montant de la maîtrise d'œuvre EP INGENIERIE d'un montant H.T de : 6 168.80 €.

Soit un total prévisionnel global de : **91 948.97 € H.T.**

**CHARGE** Mme la Maire de signer les documents à intervenir.

Mme la Maire rappelle au conseil que ce dossier a été retenu en subventions :

- D.E.T. R : 20 819.70 €
- CTD 2022 :16 000 €
- A.N.S : 29 803 €            soit un total de : **66 622.70 €**

**Reste à charge pour la commune : 25 326.27 €**

#### N°3/2023 - Demande de subvention DRAC – réfection du pont du moulin du Pont

Mme la Maire indique à l'assemblée que le pont du Moulin du Pont, limite naturelle entre la commune de SAINT-MATHIEU et celle de SAINT-BAZILE, nécessite des gros travaux de rénovation.

En effet, les arches du pont ont été endommagées au fil des ans par la rivière, et de nombreuses pierres de soutènement sont sur le point de tomber.

Elle indique qu'une précédente rénovation a été effectuée en 1994 en collaboration avec Saint-Bazile.

Des devis ont été demandés pour la restauration de cet ouvrage :

<b>Entreprises</b>		<b>Montant H. T</b>
SARL ent MRB du bâtiment	Restauration des arches	29 650.00 €
SARL ATOUTBOIS	Démontage d'un chêne près du pont	700 .00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>30 260 €</b>

Elle indique avoir rencontré Mr le Maire de SAINT-BAZILE, et d'un commun accord il a été décidé que SAINT-MATHIEU porterait le projet. La commune de SAINT-BAZILE, partie prenante du projet, remboursera à SAINT-MATHIEU les 50 % de la somme restant à charge, après déduction de toutes les aides qui auront été obtenues. Une convention réglant les modalités sera établie entre les deux communes.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **APPROUVE** le présent projet de restauration du Pont du Moulin du Pont pour un **montant H.T de : 30 260 €**,
- **CHARGE** Mme la Maire d'établir la convention de partenariat entre la commune de SAINT-MATHIEU, et la Commune de SAINT-BAZILE,
- **DECIDE de SOLLICITER** l'Etat par l'intermédiaire de la DRAC, pour l'obtention de subventions aussi élevées que possible.

#### N°4/2023 - Location local snack-bar au lac – saison 2023

Mme la Maire indique avoir reçu 2 demandes de location pour la saison 2023 du local snack-bar au lac de SAINT-MATHIEU.

- M. GUYARD Alain – Pour une location du 01/04 au 30/09/2023 –
- M. PERRY Andrew – La Grange du Lac – pour la saison 2023

Elle rappelle les conditions de location fixées en 2022 : location 300 €/mois + 130 € (provision sur charges) /mois. L'état des charges 2022 (Eau + Electricité) s'est élevé à **2 262.32 €** pour 6 mois –

Le Conseil Municipal, après discussion, **DECIDE** :

- De réunir la commission Tourisme-lac afin de préciser les conditions de location du local snack-bar pour la saison 2023
- De convoquer ensuite chaque candidat pour leur faire part des souhaits de la commune par rapport à l'exploitation du snack.

#### N°6/2023 - Remboursement achats matériel informatique

Mme la Maire indique qu'en raison de la mise en place d'un nouveau logiciel de paie et de comptabilité (JVS), il a été nécessaire de doter chaque poste informatique du secrétariat d'un 2eme écran .

En effet, le paramétrage du logiciel nécessite de suivre des tutoriels en temps réel.

Me la maire indique donc avoir acheté à l'Espace Culturel LECLERC 1 écran supplémentaire et 1 casque audio pour plus de confort lors des tutoriels.

Le coût total de ces achats s'élève à 173.90 € TTC, qu'elle a réglé directement.

En conséquence, Mme la maire demande au conseil de délibérer afin de lui rembourser le coût de ces achats.

Le Conseil municipal, après délibération, **ACCEPTE** à l'unanimité le principe de remboursement de l'achat d'un montant de **173.90 €** à Mme VARACHAUD Agnès, **DIT** que le remboursement fera l'objet d'un mandat de paiement sur le budget primitif 2023.

#### DIVERS

##### N°7/2023 - Composition des commissions communales

Mme la Maire rappelle au conseil la décision prise au dernier conseil de remanier la composition des commissions communales.

Après discussion, la composition des commissions communales sont modifiées comme suit :

##### Commission des Finances –

Président : Mme VARACHAUD Agnès, Maire

- Vice-Président : Mr DAUCHART Thierry, Adjoint
- Mr VARACHAUD Francis

- Mr DEMOULINS Camille
- Mme GAREL Christine
- Mme PAILLOT Gwenaëlle
- Mme LAINE Nathalie
- Mr VIROULET Albert
- Mme KRAUSE Florence

**Commission Economie et environnement (commerces et +artisanat)**

Président : M. VARACHAUD Francis, adjoint

Vice-Président : M. DEMOULINS Camille, conseiller municipal

- Mme PAILLOT Gwenaëlle
- Mr DAUCHART Thierry
- Mme VARACHAUD Agnès
- Mme LAINE Nathalie
- Mr BASSET Fabien

-

**Commission du Personnel**

Président : Mme VARACHAUD Agnès, Maire

Vice-président : M. DAUCHART Thierry, adjoint

- Mr VARACHAUD Francis
- Mme PAILLOT Gwenaëlle
- Mme GAREL Christine
- Mr VIROULET Albert
- Mme KRAUSE Florence

**Commission vie Associative et culturelle/Communication/Site internet/ Bulletin Municipal**

Président : M. DAUCHART Thierry, adjoint

Vice-président : Mr DEMOULINS Camille, Conseiller municipal

- Mr VIROULET Albert
- Mme LALAY.LINARD Céline
- Mme KRAUSE Florence
- Mme LAINE Nathalie
- Mme GAREL Christine

**Commission Action Sociale/Logements communaux/Personnes âgées**

Président : Mr DAUCHART Thierry, Adjoint

Vice-présidente : Mme KRAUSE Florence, adjointe

- Mr DOMBRAY Éric
- Mme LAINE Nathalie
- Mr VARACHAUD Francis
- Mr DEMOULINS Camille

**Commission des Travaux /Urbanisme –**

Président : M. VARACHAUD Francis, Adjoint

Vice-président : Mme GAREL Christine, conseillère municipale déléguée

- Mme VARACHAUD Agnès
- Mr DAUCHART Thierry
- Mr DOMBRAY Éric
- Mr VIROULET Albert
- Mr BASSET Fabien

**Commission Lac et Tourisme**

Présidente : Mme GAREL Christine, conseillère municipale déléguée

Vice-présidente : Mme LAINE Nathalie

- Mme KRAUSE Florence
- Mme LALAY Céline
- Mme PAILLOT Gwenaëlle
- Mr VIROULET Albert
- Mr BASSET Fabien
- Mr DEMOULINS Camille

#### **Commission Jeunesse/Ecole**

- Présidente : Mme LALAY.LINARD Céline, Conseillère municipale
- Vice-Président : Mme PAILLOT Gwenaëlle, vice-présidente
- Mr BASSET Fabien
- Mr DAUCHART Thierry

#### **Commission Relations Internationales - Jumelage**

Présidente : Mme VEGTER Tina, conseillère municipale  
Vice-président : Mr DAUCHART Thierry, Adjoint  
 Mr VARACHAUD Francis  
 Mme KRAUSE Florence

#### **Commission Patrimoine et Villages**

Président : Mr VIROULET Albert, Conseiller Municipal  
Membres : Mr DAUCHART Thierry,  
 Mme LAINE Nathalie  
 Mme LALAY.LINARD Céline

#### **Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire**

Délégués titulaires : Mme KRAUSE Florence et Mme LALAY Céline  
Délégués suppléants : Mr DAUCHART Thierry et Mme PAILLOT Gwenaëlle

#### **Caisse des Ecoles**

Présidente : Mme VARACHAUD Agnès, Maire  
Membres : Mme LALAY.LINARD Céline et Mme LAINE Nathalie

#### **Syndicat d'Électrification (Syndicat Energie 87) -Elections des représentants au secteur territorial Energies**

- Mr VARACHAUD Francis, Délégué titulaire
- Mr VIROULET Albert, Délégué suppléant

#### **Syndicat intercommunal de Musique et Danse**

- Mme VARACHAUD Agnès, Titulaire
- Mr DEMOULINS Camille, suppléant

#### **Parc Naturel Régional Périgord Limousin (P.N.R Périgord Limousin)**

- M. KRAUSE Florence, Titulaire
- Mme GAREL Christine, Titulaire
- Mr DAUCHART Thierry, suppléant

#### **Correspondant « Défense »**

- Mr VARACHAUD Francis, Adjoint, titulaire
- Mr DAUCHART Thierry, adjoint, suppléant.

#### **Correspondant sécurité Routière**

Mr VIROULET Albert, conseiller municipal, correspondant titulaire.  
 Mr DOMBRAY Éric, conseiller municipal délégué, correspondant suppléant.

### ATEC 87 – Nomination d'un représentant de la Collectivité -

Monsieur VARACHAUD Francis, adjoint, est désigné par le Conseil Municipal, afin de représenter la collectivité auprès de l'ATEC 87 (Agence technique départementale de la H. V). Mr VIROULET Albert, conseiller municipal, est désigné comme suppléant.

### Syndicat des Eaux Vienne Briance Gorre –

- Mme VARACHAUD Agnès, titulaire
- Mr DOMBRAY Éric, suppléant
- Mr DAUCHART Thierry, titulaire
- Mme PAILLOT Gwenaëlle, suppléante

### DIVERS

- Mr DOMBRAY demande s'il est possible de mettre le bulletin municipal en ligne sur le site internet de la commune. Il lui est répondu qu'il est prévu de le mettre en ligne dès que possible.
- Mme VARACHAUD indique que le Collège Gisèle HALIMI de saint-Mathieu organisera sans doute le mardi 28 février après midi une opération « nettoignons la nature » avec les collégiens, sur le site du lac.
- Mr VARACHAUD indique qu'il a demandé aux Ets TALLET et MASSY d'effectuer des devis pour la réparation du moine (glissières et pelle d'ouverture).
- Mme la Maire indique que le redécoupage des lots non vendus au lotissement de La Gerbaudie a été effectué par un géomètre. En conséquence, 5 lots sont maintenant disponibles avec chacun une superficie d'environ 800 m<sup>2</sup>.  
Elle indique qu'un lot est déjà réservé et qu'un second d'être l'être plus tard.
- Bilan du Noël des enfants organisé le 28/12. Mmes LALAY et PAILLOT indiquent qu'elles sont satisfaites des retours des parents. Une quarantaine d'enfants sont venus assister au spectacle du clown et participer au goûter offert.  
Chacun d'entre eux a reçu un livre.  
Les enfants absents à cette journée ont également été destinataires d'un livre, que Mmes PAILLOT et LALAY.LINARD leur ont distribué à domicile.  
Elles indiquent qu'elles vont d'ores et déjà travailler à organiser le prochain Noël des enfants de Saint-Mathieu pour la fin de l'année 2023.
- Mme VARACHAUD indique que la commission du personnel s'est réunie le 17/01 afin d'examiner les candidatures reçues suite à l'offre de recrutement publiée sur emploi territorial, et concernant le poste de responsable de gestion comptable qui va être vacant courant 2023.  
6 candidatures ont été sélectionnées et seront reçues pour un entretien par le jury composé de la commission et de la responsable du service recrutement du CDG 87.
- Mme la maire indique également avoir reçu en mairie, en compagnie des adjoints, de Mme la maire du Chalard, afin de préparer les journées de réception des amis de la brosse (St viaud) en mai prochain.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à Dix Neuf Vingt minutes.

